

Montchal 19 Mars 1944

Les combats du Magat et leurs suites...

Jean - Pierre REAT

Je suis le fils d'Odile Monin-Chadebech alias « Régine » alias « la benjamine de Villeurbanne », agent de liaison d'un « réseau- ville » de la Résistance lyonnaise à l'âge de 17ans. Cette période de la Résistance fait partie d'une culture familiale marquée par la volonté de témoigner sans haine ni oubli et de contribuer au nécessaire devoir de mémoire.

Marcel Chadebech alias « *commandant Carron* », adjoint militaire du camp Desthieux, un maquis FTPF de la vallée d'Azergues, sera son compagnon de vie ces 25 dernières années. Son précieux témoignage me fera découvrir l'histoire, peu connue et souvent ignorée, de ce maquis et particulièrement l'attaque qu'il subira le 19 mars 1944 à Montchal dans la Loire. Une attaque qui illustre la brutale détermination des forces de répression de Vichy pour combattre la Résistance et les Maquis, affirmant ainsi sa collaboration servile à l'occupant allemand.

Les populations de Montchal et des alentours marquées par cet événement, empreint de trahison et dramatiquement sanglant restent, depuis lors, très attachées à la cérémonie républicaine qui, chaque année, rend hommage au sacrifice de neuf patriotes qui donnèrent leur vie pour notre liberté. Depuis 2002 une stèle est érigée dans le vallon du « Magat » sur les lieux même des combats. Marcel Chadebech « *commandant Carron* » et Louis Thomas « *Darrieux* » demanderont que leurs cendres viennent rejoindre ici le sang versé par leurs camarades de Résistance.

Marcel Chadebech me témoignera également son « écœurement » d'une épuration « sabotée » où les portes des prisons s'ouvraient pour les collaborateurs et se refermaient sur des résistants et comment, dans ce climat de l'après libération, nombreux sont ses camarades de combat qui choisiront de se taire.

Ainsi, préfet de la Loire en 1944, André Boutemy, seul responsable de la mort de neuf maquisards du camp Desthieux, échappe à l'épuration et connaît dès 1945, hors de toute justice morale, une étonnante et fulgurante carrière politique, sénatoriale et même ministérielle sous les ors de la 4^e et de la 5^e République.

Comment ne pas avoir d'empathie pour les familles des neuf patriotes résistants, en lutte pour libérer la France de l'occupant nazi, qui vont apprendre que leur fils, leur frère ou leur père a été tué ou fusillé par des policiers français et que le responsable de sa mort est devenu un ministre de la République. Comment feront ces familles pour vivre une telle ignominie, une telle injustice ?

Peu d'historiens et quelques rares témoignages écrits ou sonores traitent de ces combats de Montchal et de leurs suites. Quelques ouvrages trouvés au cours de mes recherches évoquent faussement : « *miliciens, troupes d'occupation, gestapo, autorités allemandes, prisonniers livrés aux Allemands, déportés, morts dans les camps, fusillés par les allemands.* » Ces réécritures de l'histoire, volontaires ou fortuites, contribuent cependant à amoindrir voire à dissimuler la totale et entière responsabilité du préfet A. Boutemy, la participation exclusive de GMR et de gendarmes français dans cette « opération de police ». La cour martiale du SGMO de Lyon prononçait ensuite les condamnations à mort exécutées le jour même par des GMR dans les fossés du fort de la Duchère. Par respect pour le sacrifice de ces « soldats de l'armée des ombres » j'essaie d'apporter, dans les lignes qui vont suivre ma modeste contribution au devoir d'une « juste » mémoire que nous leur devons.



« *Guérin* »
Roger Chavanet



« *Duclos* »
Louis Farjas



« *Carron* »
Marcel Chadebech



« *Simon* »
Auguste Gagneux



« *Chaudier* »
Edmond Partouche



« *Noël* »
Pierre Clémenti

Glossaire des abréviations utilisées.

Les **FTPF** – Le **Front National** : Interdit et dissout en 1939, le parti communiste français était réorganisé et ses militants rompus aux règles de la clandestinité avant même l'occupation allemande de 1940. Les **FTPF (Francs Tireurs et Partisans Français)** créés en 1941, sont une des organisations clandestines de la Résistance, composée de militants du parti communiste,

Les **FTPF** sont implantés principalement en milieu urbain. Formés dans des actions de sabotage et d'attentats contre l'occupant, les **FTPF** deviennent en 1943 le bras armé du **Front National (Front National de lutte pour la libération et l'indépendance de la France)** autre organisation de la résistance communiste regroupant et organisant plus largement (depuis 1942) des patriotes de toutes sensibilités voulant lutter pour libérer le pays de l'occupant nazi.

A l'automne 1943, trois **FTPF** Lyonnais créent le premier maquis du Rhône le « camp Vendémiaire ». Implanté dans la haute vallée d'Azergues, de nombreux jeunes « réfractaires », viennent le rejoindre pour échapper au **STO**.

Le **STO** – L'Allemagne nazie impose à Vichy la mise en place du **STO**, (Service du Travail Obligatoire) pour essayer de compenser le manque de main-d'œuvre dû à l'envoi d'un grand nombre de soldats allemands sur le front de l'Est. Le 16 février 1943, Vichy institue une loi assujettissant tous les hommes âgés de 21 à 23 ans à un Service du Travail Obligatoire en Allemagne, le **STO**. Dès le lendemain, les journaux collaborationnistes annoncent le **STO** ainsi que les sanctions destinées à punir ceux qui tentent de le saboter ou d'y échapper.

Les **GMR** :– Le gouvernement de Vichy crée en 1941 les **GMR. (Groupes Mobiles de Réserve)** Cette force civile paramilitaire, prévue à l'origine pour maintenir l'ordre en milieu urbain, est engagée, à partir de l'automne 1943, dans les offensives lancées par l'état français contre les formations du maquis. Ils sévirent notamment dans le Massif-Central.

Ces structures répressives de l'État Français correspondent à une des obsessions du gouvernement de Vichy : affirmer à n'importe quel prix son autonomie et sa souveraineté. Ainsi les gouv—nants et les responsables du régime réalisent en lieu et place des nazis un certain nombre de leurs objectifs en organisant : chasse aux « terroristes », aux résistants, aux juifs, aux réfractaires du **STO** etc.

Le **SGMO** – En janvier 1943, Darnand devient secrétaire d'État au Maintien de l'Ordre (**SGMO**) et chef de la Milice à la tête de laquelle, il organise une répression accrue contre les résistants. En août 1943, il décide de « franchir le pas » en s'engageant dans la Waffen-SS et prête serment de fidélité à Hitler, à l'ambassade d'Allemagne de Paris. Darnand fait créer, par une loi du 20 janvier 1944, des cours martiales de « justice expéditive » rattachées à son **Secrétariat Général au Maintien de l'Ordre** : en cas de flagrant délit, ni instruction, ni avocat, ni appel possible, mais condamnation à mort avec exécution immédiate. Les assassinats politiques et les exécutions sommaires de résistants et de civils se multiplient.

PC – poste de commandement **FM** –fusil mitrailleur

La Gendarmerie et la Résistance

Le général de gendarmerie A.M. Sanvoisin alias « SAM. » qui commandait le groupe France de l'AS Loire donne l'effectif des militaires de la gendarmerie en service au groupe France : Lieutenant Sanvoisin, un adjudant, un chef et 31 gendarmes. Dans la Loire seuls 34 gendarmes choisissent clairement la voie de l'honneur et le camp de la Résistance. Sans être nécessairement des « collabos pétainistes » d'autres se contentent prudemment d'obéir aux ordres. Les deux gendarmes gradés impliqués dans l'attaque de Montchal revendiquent, quand à eux, une totale adhésion aux idéaux de la « Révolution nationale » et affichent une franche hostilité à la Résistance gaulliste ou communiste. Par télégramme n° 1089/1090 du 23 janvier 1944, Darnand demande aux préfets de sanctionner les gendarmes qui manqueraient à leurs obligations dans la lutte contre « les terroristes ». Dès la réception de cette directive les destinataires invitent les commandants de légion à leur signaler toute « *défaillance des personnels sous leurs ordres et de proposer les sanctions adéquates.* »

La note n° 303 du 31 janvier, beaucoup plus dissuasive, fait connaître à tous les services de police et de gendarmerie que Darnand, au vu des rapports circonstanciés établis par les directeurs généraux des services, gendarmerie, garde, police nationale, sanctionnera personnellement « les gardes, gendarmes et gardiens qui se laisseraient désarmer par les terroristes, soit par manque de vigilance, soit par leur désir de composer avec leurs adversaires »

L'histoire commence ainsi

Mars 1943, un groupe de trois FTPF lyonnais, dirigé par Jean Aligne, crée à Claveisolles en haute vallée d'Azergues, le premier maquis dans le département du Rhône, le camp Vendémiaire. Le but est de perturber les voies stratégiques de l'occupant allemand, les lignes de chemin de fer : Lyon / Paray le Monial et Lyon / Roanne mais aussi de contrôler les grands axes routiers N 7 et N 485. Ce maquis permet également de « mettre au vert » des résistants recherchés et d'accueillir les jeunes Lyonnais réfractaires au STO. Il atteindra un effectif de 130 hommes qu'il faut abriter, nourrir, équiper et armer.

En octobre 1943, Roger Chavanet « Guérin » est chargé, par l'état major interrégional FTPF de rassembler tous les groupes épars des « compagnies de ville FTPF lyonnais » et d'organiser à Chamelet en basse Azergues le camp Desthieux qui vient renforcer les actions contre l'occupant puis remplacer Vendémiaire, dispersé par une attaque de l'armée allemande mi-décembre 1943. Multipliant les actions de sabotage, manquant d'armes et d'équipements, pourchassés par la gestapo et les troupes d'occupation, les maquisards sont contraints à d'incessants déplacements dans la neige et le froid. Ils ne doivent leur survie qu'au soutien des habitants de la vallée d'Azergues, avec la complicité bienveillante ou la prudente neutralité des gendarmeries locales.

La brigade de Lamure-sur-Azergues porte, depuis mai 2016, le nom du gendarme Arthur Martin, actif informateur du Camp Desthieux. Arrêté, torturé puis déporté par les Allemands, il est assassiné par les SS au camp de Flossengurg en mai 1945.

Malheureusement il n'en est pas de même dans toutes les gendarmeries...



- 1 : ferme du Poste de commandement
- 2 : ferme du groupe « Templard » Georges HOERDT
- 3 : ferme la Kabylie du groupe « Napoléon » René CARRIER

Début mars 1944, la neige fond, les routes redeviennent praticables. Les maquisards du camp Desthieux craignent d'être trop exposés dans leur cantonnement du « Murat » situé en contrebas de la D38 vers la commune d'Affoux. Ils déménagent dans la nuit du 10 mars avec armes et bagages pour un nouveau cantonnement provisoire situé entre Panissières et Violay dans le vallon du Magat à Montchal, c'est leur 11^e déplacement depuis l'automne 1943.

Suite à une dénonciation, leur arrivée est signalée le 12 mars dans un rapport de la gendarmerie de Panissières.

Le mercredi 15 Mars, dans l'après-midi, une sentinelle du camp Desthieux amène au Poste de Commandement, l'abbé Poyet le curé de Montchal qui demande à s'entretenir avec un responsable. Il explique avoir appris leur présence dès le lendemain de leur arrivée mais, ce mercredi matin, il a eu la visite d'un gendarme de Panissières qui, sous le sceau du secret, lui a demandé d'intervenir auprès du maquis pour qu'il quitte le Magat dans un délai de huit à dix jours. Il fait part, également, de l'attitude franchement hostile du brigadier chef Girardin et du gendarme Bonnet qui ne cachent pas leur haine des gaullistes et des communistes. Après discussion, Chavanet, Farjas, Clémenti et Chadebech les responsables du maquis décident de rendre visite à cette brigade de gendarmerie.

« Je fus mandaté pour prendre contact avec le chef de la brigade l'après-midi même. J'ai gardé le sentiment très net que, sans la présence à proximité de la gendarmerie d'un groupe armé appuyé par la mise en batterie d'un FM au chargeur engagé, je ne serais pas sorti facilement de cet endroit. Ce n'est qu'après que j'eus signalé cette présence que le gendarme Bonnet consentit à ne plus m'appuyer entre les omoplates le canon de son 7.65 et que le brigadier accepta de discuter du motif de ma présence. L'entretien houleux fut bref ; toutefois lorsque je pris congé le chef Girardin me donna sa parole que rien ne serait tenté contre nous et que la formule « France d'abord » prononcée à l'occasion de rencontres sur les routes éviterait à ses gendarmes de regrettables réactions »¹

Le rapport de la brigade de Panissières est cependant transmis à la section de Montbrison, « commandée par le capitaine Arthaud connu pour être un ennemi acharné de la Résistance »² Ce rapport arrive finalement à Saint-

¹ Histoire vécue des maquis de l'Azergues R. Chavanet Imprimerie Vaudrey, Lyon, 1982

² La Résistance civile dans la Loire, René Gentgen, Editions lyonnaises d'Art et d'Histoire 1996

Etienne, sur le bureau du préfet André Boutemy qui ordonne, organise et vient même superviser sur place une opération de police qu'il désigne comme étant « le nettoyage d'un camp de terroristes communistes ».

Une rumeur d'intervention circule dans Panissières, les responsables du maquis, jugent leur cantonnement menacé et décident de quitter les lieux dans la nuit du 18 au 19 mars.

« Décision a été prise d'un prochain déménagement que nous devons effectuer dans la nuit de samedi à dimanche .Mais les conditions météo sont épouvantables,...chaque sentier est devenu une fondrière et les ruisseaux sont sortis de leur lit. Nous avons à faire soit à un cloaque soit à de vastes champs de neige. Dans une telle situation le déménagement s'avère presque impossible. D'autre part, d'après les déclarations du gendarme à l'abbé Poyet, nous disposons de quelques jours de répit. Je suis hésitant sur la conduite à tenir, Hoerdt, que je consulte, n'est pas emballé pour ce déménagement. Volay, le vétéran et Bertrand (ancien de la guerre d'Espagne) optent pour attendre lundi des conditions meilleures »³

L'information « secrètement » donnée à l'abbé Poyet le 15 était- elle une « intox » destinée à maintenir le maquis sur place le temps d'organiser l'attaque du 19 mars ?

La date de l'attaque à-t-elle été avancée à cause de la « révélation » du projet d'opération faite au curé de Montchal par un gendarme « résistant » ? Pourquoi avoir décidé et organisé «le nettoyage » du maquis Desthieux réfugié provisoirement dans la Loire, pour échapper aux recherches de la gestapo et à la traque des troupes allemandes dans le département voisin ? Etait-ce, une proie « facile » ? Le maquis FTPF était-il une cible désignée par la « couleur » de ses partisans ?

Roger Chavanet pose la même question dans son ouvrage : *« Était-ce une affaire strictement policière ou une ténébreuse machination ? Le fait qu'André Boutemy avait conduit personnellement les opérations nous inclinerait à préférer la deuxième hypothèse. De plus nous étions implantés dans un secteur dominé par certaines forces de Résistance avec lesquelles nous n'entretenions aucun lien privilégié. D'ici à nous faire passer pour des bandits ? »* ⁴ N'est-il pas surprenant que les forces engagées à Montchal soient composées uniquement de GMR et de gendarmes, sans la participation des troupes d'occupation ? (voir document annexe)

Une seule certitude : cette opération dite « de police » avait un but nettement plus « politique » que « militaire » pouvant tout à la fois satisfaire l'anticommunisme de Boutemy et assurer sa promotion dans l'appareil d'état de Vichy. Pour ce « service rendu » il est nommé Préfet régional à Lyon les semaines suivantes ; il est le plus jeune préfet à ce poste !

L'attaque du Magat

Au matin du 19 mars, trente trois hommes du Camp Desthieux, répartis en trois groupes, sont cantonnés dans deux fermes inoccupées du Magat et dans une troisième ferme appelée la « Kabylie » située à 800 mètres du Magat vers le lieu dit « Chez Pariel ». Trois maquisards de la « Kabylie » sont partis en patrouille aux environs de La Croix-de-Signy. Chavanet « Guérin » le chef du camp et Farjas « Duclos » le responsable technique sont partis à Lyon conduits par Deshayé « Doré » le chauffeur, ils vont participer à une réunion des responsables FTPF de l'échelon inter-régional.



À six heures quinze, sous les ordres du chef Béchet commandant de la gendarmerie départementale, un escadron des Groupes mobile de réserve de Saint-Etienne, soit soixante-quinze hommes, conduits par le capitaine Auriol prennent position au Magat et entreprennent la fouille des maisons. Dans le même temps, 40

³ Ce que j'ai connu de la Résistance M. Chadebech Editions Presse Minguettes 1998

⁴ Histoire vécue des maquis de l'Azergues R. Chavanet Imprimerie Vaudrey, Lyon, 1982

gendarmes prélevés dans les brigades de Roanne, Rive-de-Gier, Saint-Etienne et Montbrison sous les ordres du capitaine Arthaud, répartis sur différents postes de surveillance, gardent toutes les directions de fuite possibles.

Vers 7 heures les GMR entrent dans la ferme du groupe 2. Barbier « *Maury* » dit « *le chat* » capturé par surprise donne l'alerte, Hoerd « *Templard* » une grenade à la main invective les gardes : « Si vous ne le lâchez pas, je lâche la grenade ! » En quelques bonds « *Maury* » rejoint la maison où chacun prend son arme et tire par les fenêtres. Un feu nourri s'engage ; un GMR tireur au FM reste étendu près du portail, un autre reste debout, mort, coincé par son sac entre le mur et un poteau électrique. Les assaillants tirent, visant portes et fenêtres, mais le groupe 2, défendu par une mitrailleuse Hotchkiss, repousse les attaques.

Le combat dure ainsi trois longues heures pendant lesquelles quatre tentatives de sorties restent vaines, le groupe Hoerd est encerclé de toute part. Vers 10 heures ils entendent des coups de sifflet et observent des mouvements de troupe ; pensant qu'il s'agit d'un ordre d'assaut définitif ils s'apprêtent à mourir en braves. En réalité, le commandement ennemi, surpris par leur résistance, demande des renforts et lance un ordre de repli pour organiser une base de tir avec armes automatiques et artillerie. (Vraisemblablement fusils lance-grenades Viven-Bessières ou mortier de 81mm)

Un premier projectile tombe sur l'angle du toit de la maison, d'autres suivent manquant parfois leur objectif. Hoerd, ancien marin familiarisé avec les armes, réalise alors l'avantage qu'il peut tirer de ce repli. Ils rendent leur mitrailleuse inutilisable et décident d'effectuer une nouvelle sortie. Un FM ennemi leur barre le chemin à une soixantaine de mètres, Thomas « *Darrieux* » met le sien en batterie mais au moment de lâcher une rafale la première cartouche ne part pas ! Il voit son adversaire se mettre à genoux pour épauler son arme, il réarme très vite, tire et voit s'écrouler le tireur et son servent.

La voie semble libre, le groupe entier part vers un crêt en direction de Violay. Ils rejoindront leur point de repli « La Joanna » à la boussole à travers les collines. Pour la petite histoire, Costantini « *Grassotte* » qui n'avait pas eu le temps d'enfiler ses chaussures a dû mettre un béret à un pied et un cache nez à l'autre pendant toute la fuite.

Dans l'autre ferme, après 15 minutes de combat, le groupe 1 du Poste de Commandement tente de décrocher. « *Ce dimanche matin, après une nuit marquée par un froid intense, le soleil brille déjà... Bachanet (Perrot) un homme du groupe Hoerd est venu chercher un demi mouton pour le repas de midi. Tous ensemble nous écoutons les informations à la radio suisse... Bachanet repart avec son demi mouton sur l'épaule.*

Un grand bruit et il rentre en hurlant « On est attaqués, il y a le FM qui craque ! » Chaudier saute sur son FM, nous sortons dans la courette ; Chaudier me précède à la porte, le FM pendu à l'épaule. Il tire une longue rafale et se replie. Je l'interroge : « Qu'y a-t-il ? – Les GMR, ils sont là, couchés dans le fossé ! »⁵

Chadebech « *Carron* » décide de sortir pour juger de la situation. Dans la direction du tir de Partouche « *Chaudier* » il n'y a personne ; devant cet obstacle les GMR se sont repliés sur la maison du groupe Hoerd qui a du être surpris.

Continuant son chemin, « *Carron* » est pris sous de violents tirs de fusils qui partent du même secteur entre le transformateur et la maison du groupe Hoerd. Il rentre au PC où les hommes sont là, debout leurs armes à la main ; ils savent qu'ils seront probablement tués dans un combat trop inégal, mais pas d'affolement, ils attendent les ordres.

Combattre dans la maison est une solution illusoire, car très vite ils n'auront plus de munitions pour protéger leur retraite. Si l'encercllement n'est pas achevé, ils doivent en profiter, sinon ce sera terrible. Donc il faut sortir tout de suite et tenter de rompre l'encercllement. Dehors les tirs se sont ralentis, la sortie s'effectue en bon ordre et 200 mètres plus loin ils sont contre un talus à l'abri d'une ferme. Un tir d'enfer résonne dans tout le vallon. Les hommes de tête ont couru, ils sont loin, un fossé les met à l'abri. Soudain un tir très violent s'abat sur le groupe. Frantz (réfugié Sudète non identifié) s'écroule, Bertrand « *Jean* » tombe à son tour Grossiord aussi est tombé. Les trois hommes de tête Volay, Mulard et Matéo à l'abri dans leur fossé ont progressé sans être repérés par les GMR qui viennent seulement de se mettre en place et d'ouvrir ce feu meurtrier au fusil mitrailleur. Quelques kilomètres plus loin, interceptés par les gendarmes, ils seront faits prisonniers avec les réserves de chargeurs FM qui manqueront cruellement à leurs compagnons d'armes.

Un barrage s'est maintenant formé, plusieurs FM et une dizaine de fusils. Ils tiennent sous leur feu le reste du groupe. Clémenti « *Noël* », Rossi « *Vernet* » Perrot « *Bachanet* » et « *Carron* » sont bloqués sous des tirs intenses... une brève rafale de FM tout près d'eux, c'est « *Chaudier* » qui a protégé sa montée dans leur direction.

⁵ Ce que j'ai connu de la Résistance M. Chadebech Editions Presse Minguettes 1998

Chadebech l'interpelle sévèrement : « Pourquoi ne te sers-tu pas plus du FM ? Nous, avec nos quatre mitraillettes à ces distances nous sommes comme sans armes » Il me regarde avec un triste sourire et sort un chargeur de sa poche... « Je n'ai que ça en réserve et une douzaine de balles sur le FM... Qu'est-ce qu'on va trouver en haut du coteau ? » Chaudier se rend compte que nous ne pouvons rester cloués là, il faut coûte que coûte continuer notre progression. Il nous prévient : « Je vais tirer une courte rafale » Le tir ennemi cesse ; quand ça siffle à leurs oreilles les GMR font comme nous, ils baissent la tête. Tous nous avons bondi et progressé. Nous arrivons au sommet, un mur borde une cabane, nous sommes saufs mais nous ignorons tout de nos autres compagnons et de l'étendue du désastre. Soudain une violente explosion là-bas vers le Magat, bientôt suivie de trois autres, il doit s'agir de tirs de mortier, ils emploient les grands moyens ! Nous avons une pensée émue pour Hoerdt et ses hommes encore dans la tourmente, mais comment les aider avec un FM sans munitions et nos mitraillettes inutiles à cette distance ?

Nous reprenons notre marche et dans l'après midi nous arrivons dans une ferme ; le paysan nous a vus venir de loin, il nous interroge, nous expliquons ce qui s'est passé. Il nous apporte un pain, un saucisson et un litre de vin...dans l'émotion il a oublié un couteau... pas de problème j'ai un de ces gros couteaux de guerre. Je plonge la main dans ma poche et en retire un morceau de ferraille... une balle l'a littéralement démantelé...deux trous dans le pantalon... je mesure la chance extraordinaire que j'ai eue : une blessure à la cuisse et c'était fini pour moi. Ce n'est que le mardi 21, les survivants ayant tous rejoint « la Joanna » que nous pourrons faire le point sur ce qui s'est passé »⁶

La ferme « la Kabylie », qui n'a pas été repérée par les gendarmes, à l'arrivée des maquisards le 10 mars, abrite le groupe 3 sous les ordres de Carrier « Napoléon ». Positionné sur un versant opposé du Magat ce groupe semble hors d'atteinte des forces principales et Carrier fait décrocher ses hommes en direction de Violay.

Pendant leur fuite Edgar Bédikian « Oscar » et Roger Lacour, déjà blessé peu avant, tombent sous les balles de gendarmes placés aux postes de surveillance.

Vers 13 heures un message du chef Bechet annonce à la préfecture : « Résistance Magat réduite à 11h30. Une partie terroristes en fuite direction Ste-Agathe-en-Donzy. Recherches continuent. »⁷

La trahison de la croix de Signy

Avant les combats du Magat un autre drame se joue à la Croix de Signy au carrefour stratégique des routes de Violay, Panissières et Villechenève. Mérigneux, Guillermain « Longuet » et Lacour, trois hommes de « la Kabylie » partent en patrouille vers 5 heures du matin. À quelques kilomètres du camp ils se retrouvent en présence de deux gendarmes, Bonnet et Caillon de la brigade de Panissières.

Les maquisards épaulent leur fusil et somment les gendarmes de déposer leurs armes, ceux-ci obéissent et donnent aussitôt le mot de passe « France- d'abord » Bon ! Puisque ce sont des gendarmes du pays leurs armes leur sont rendues et la patrouille retourne vers son lieu de cantonnement. Une vingtaine de minutes plus tard une fusillade nourrie et précise éclate, Mérigneux et Guillermain sont gravement blessés, ils tirent pour protéger la retraite de Lacour plus légèrement atteint. Guillermain, blessé à l'épaule ne peut utiliser qu'un chargeur, Mérigneux tire jusqu'à l'épuisement de ses munitions malgré une forte hémorragie à la cheville. Lacour réussit à rejoindre son groupe, il sera tué au moment du décrochage.

Le gendarme Bonnet qui avait été chargé de préparer le logement des GMR à l'hôtel ne peut ignorer l'attaque qui va se déclencher, c'est donc bien d'une véritable trahison à l'encontre du camp Desthieux dont se rend coupable la brigade de Panissières. Voyant que les maquisards ne tirent plus, les gardes s'approchent, Mérigneux très affaibli ne réagit plus, un coup de crosse sur la nuque le ranime.

« Es tu français ? » questionne une voix « Un peu plus que vous ! », répond-il.

Les deux blessés sont transportés chez un cultivateur qui obtient l'autorisation d'aller chercher un médecin à Violay. D'autorité le docteur Markowicz véhicule chez lui les blessés, les soigne sommairement et demande qu'on les évacue à l'hôpital de Tarare. Les gendarmes refusent, ils ont ordre d'emmener les blessés à la prison Bellevue à Saint-Etienne. Un commerçant en vins de Violay, M. Valois, aidé de son fils et de M. Vial charge les deux blessés à l'arrière de sa camionnette, il est 14h30, la voiture prend la direction de Saint-Etienne.

À la sortie de Néronde la camionnette est croisée par la luxueuse voiture du préfet escortée par deux voitures de police. Boutemy, depuis le matin, est très inquiet sur le déroulement de son opération ; suite à la demande de

⁶ Ce que j'ai connu de la Résistance M. Chadebech Editions Presse Minguettes 1998

⁷ ADL 112W83

renforts à Vichy, il a subi les reproches de Darnand parce que ses 150 gardes et gendarmes ne venaient pas à bout de 30 bandits terroristes. Faisant stopper les voitures, il demande :

« *Que transportez-vous ?*

– *Deux maquisards blessés Mr le préfet nous les emmenons à Bellevue.*

– *Demi-tour, allez à Nérondes, ils ont bien le temps de crever. »*

Depuis une demi-heure les blessés attendent devant la gendarmerie de Nérondes. À son arrivée le préfet Boutemy s'approche de la camionnette, interpelle violemment les blessés et les injurie : « *Vous êtes des salauds ! Votre compte est bon, votre affaire sera bientôt réglée !* » Suivra un interrogatoire dirigé par le préfet et l'intendant de la police lyonnaise Cussonac. Guillermain menacé du peloton d'exécution ne donne que de faux renseignements. Mérigneux n'ouvre la bouche que pour demander à boire...

Boutemy, hors de lui, interdit aux gendarmes de le faire boire et arrache le coussin qui est sous la tête du blessé : « *C'est assez bon comme ça pour toi !* » Pendant deux heures les blessés sont questionnés inutilement, le préfet exaspéré s'en va. Tard dans la nuit, les blessés sont emmenés au commissariat central de Saint-Etienne.

Le matin voyant que Mérigneux souffre beaucoup le gradé de service le fait transporter au pavillon d'urgence. L'interne de service a commencé les soins lorsque deux GMR viennent réclamer le détenu. L'interne proteste mais ne peut que plâtrer la cheville fracassée du blessé... Le policier compatissant sera sévèrement blâmé par son chef.

Les lendemains du 19 Mars

Mr Montmain, maire de Montchal, a reçu du préfet l'ordre de faire enlever du Magat les cinq cadavres de terroristes avec ces consignes :

« *Toute cérémonie est interdite, ce sont des insoumis*

– *Voyons, répond le maire, mais nous sommes en pays civilisé... je vais faire fabriquer des cercueils.*

– *Ni cercueils ni croix, je vous dis que ce sont des insoumis, enterrez les comme tels !*

– *Soit, mais donnez-moi leurs identités pour les actes de décès*

– *Inutile, mettez inconnus »*

Cependant le mardi 21 mars au matin, cinq cercueils sont descendus dans la fosse creusée au cimetière. Aubert le sous-préfet de Montbrison, le commissaire de police, le capitaine de gendarmerie Arthaud et les gendarmes sont là pour veiller au maintien de l'ordre.

L'abbé Poyet, curé de Montchal, qui n'a pas pu faire passer les corps par l'église est venu pour les bénir. Les policiers n'osent pas le lui interdire, mais à l'exemple du sous-préfet, ils refusent le goupillon que leur tend le curé... Dès que les autorités ont quitté Montchal, les habitants se rendent sur la tombe où reposent les cinq héros et y déposent une palme et des fleurs.

Durant la chasse à l'homme organisée après l'assaut du maquis, José Matéo, Guy Mulard et Joseph Volay ont été capturés par des gendarmes à trois kilomètres du camp. Incarcérés à Saint-Étienne, ils sont transférés le 24 mars à la prison Saint-Paul de Lyon.

Le 27 mars 1944, José Matéo, Guy Mulard et Joseph Volay comparaissent devant la cour martiale du SGM siégeant à la prison Saint-Paul. Ils sont condamnés à mort et fusillés le jour même par des GMR dans les fossés du fort de la Duchère à Lyon.

Michel Guillermain, blessé, transféré à « l'hôpital prison » le 25 mars est réintégré à Saint-Paul le 15 mai 1944. Le 24 juin, Michel Guillermain comparait devant la cour martiale du SGM. Il est condamné à mort et fusillé aussitôt par les GMR au fort de la Duchère, il a 19 ans.

Le seul survivant des cinq maquisards capturés au Magat, Maurice Mérigneux, amputé d'un pied, retrouvera la liberté début septembre à la libération de Lyon.

Voici le terrible bilan humain de cette journée du 19 mars 1944 : neuf morts dans le camp FTPF Desthieux, cinq sont tués au cours des combats et quatre prisonniers sont fusillés les jours suivants. Du côté des forces de répression, « officiellement » tués, les gardes Lesage et Gradeler de l'escadron de St Etienne, le nombre réel des tués et des blessés ne sera jamais communiqué. Les villageois ont cependant vu circuler de nombreuses ambulances au cours de la journée.

Quelques semaines plus tard, en représailles, deux gradés de la gendarmerie sont exécutés. Le capitaine Arthaud est abattu le 26 mai dans une rue de Panissières. Le Brigadier chef Girardin, muté par précaution à Montbrison, est tué le 29 mai vers l'église St Pierre de cette même ville. Le journal de Montbrison du 3 Juin 1944 relate ces exécutions. (Voir page annexe) Le responsable de tous ces morts est le préfet André Boutemy. Les témoignages de sa secrétaire et de son chauffeur, celui de M Valois commerçant à Violay, les rapports des gendarmes de Néronde et de Panissières, ceux du commissaire divisionnaire de Saint-Etienne, les récits du



maire de Montchal Mr Montmain et de l'abbé Poyet permettent de retracer précisément la journée du préfet, ils confirment l'ignoble comportement de Boutemy envers les résistants blessés et capturés, les consignes et ordres qu'il donnera à leur intention ainsi qu'à l'encontre des maquisards dont les corps sont restés sur les lieux des combats.

Depuis 1945, chaque année, un dimanche proche du 19 mars, a lieu une émouvante cérémonie républicaine, d'hommages et de recueillement, devant les monuments érigés sur les lieux

des combats et au cimetière de Montchal. La population locale, les enfants des écoles, les élus, les associations d'anciens résistants et d'anciens combattants ; tous répondent à l'invitation de l'amicale des anciens des maquis de la vallée de l'Azergues et de la municipalité de Montchal.

Le Préfet A. Boutemy (En caractères gras le texte officiel des archives du Sénat)

BOUTEMY (André) Né le 21 Décembre 1905 à Bécherel (Ille-et-Vilaine) Licencié en droit, il devient, en 1925, rédacteur au ministère des Finances puis sera fonctionnaire détaché à la commission des finances de la Chambre des députés. A ce poste, il noue de nombreuses relations dans le monde politique. Il sera nommé par Vichy :

- Sous-préfet de Thonon en octobre 1940.
- Directeur des Renseignements généraux en novembre 1941.
- Préfet de la Loire en Mai 1943
- Préfet régional du Rhône en juin 1944.

Il remplace à ce poste le Préfet « résistant » Edouard Bonnefoy, dénoncé à la Gestapo par son intendant de police Cussonac et les miliciens lyonnais. Il est important de noter, qu'à ce poste, il va se lier d'amitié avec Georges Villiers, nommé par Vichy maire de Lyon après la destitution d'Edouard Herriot.

- Arrêté à la Libération, André Boutemy bénéficie d'un non-lieu : sa tiédeur envers la doctrine de la Révolution Nationale, tout comme son opposition avérée à plusieurs requêtes des occupants allemands pour s'assurer des otages, ont pesé en sa faveur.

Ce saisisant raccourci mérite quelques précisions :

A la libération André Boutemy, révoqué de ses fonctions et déchu des ses droits civiques pour collaboration, trouve refuge chez un entrepreneur de travaux publics lyonnais. Arrêté en Octobre 1944 il est détenu à Saint-Etienne puis transféré à la prison de Fresnes le 6 Novembre 1944. Il est libéré le 30 janvier 1945, un non-lieu étant prononcé par la Cour de justice de la Seine. Un décret du 3 Juillet 1945 porte révocation et annulation de la nomination de Boutemy comme préfet. Un premier recours auprès du Conseil d'État est rejeté le 5 Mars 1948, au motif que : « Si le sieur Boutemy a contrecarré à diverses reprises les entreprises de l'ennemi, il ne s'est pas moins associé de manière intime et active dans l'exercice de ses fonctions à la politique du Gouvernement alors au pouvoir ».

Grâce à des soutiens hauts placés, le décret de révocation est finalement rapporté. Il recouvre ses droits civiques et est nommé préfet honoraire par un décret ministériel de Mars 1952 signé : A. Pinay, C. Brune et V. Auriol. (Voir document annexe)

Depuis 1945, il est le conseiller politique du tout nouveau CNPF, présidé par son ami Georges Villiers. Il est chargé du financement (occulte) des candidats soutenus par le CNPF, son rôle, distribuer à bon escient des fonds patronaux avec une obsession majeure l'anticommunisme.

Il déclare dans une rare interview à Paris Presse du 16/11/1947 : « Je n'ai d'autre règle que l'anticommunisme, mais, évidemment, l'anticommunisme sous toutes ses formes » (...) « Il est exact que j'ai accepté le titre et les fonctions de conseiller politique du CNPF, mais seule ma conviction personnelle m'a entraîné dans la lutte. Il se trouve que le grand patronat pense comme moi qu'il faut contenir le communisme et que le salut du pays est à ce prix : il est normal que je ne lui marchandasse pas mon appui (...). Un industriel peut être sollicité d'appuyer de ses deniers un mouvement, un candidat, une propagande. En qualité, je suis tenu de le conseiller sur l'opportunité du geste : c'est tout ». (Archives Nationales Fonds André Boutemy, 553 AP 7.)

Boutemy ne donnera évidemment pas plus de précisions sur son activité de distributeur des fonds patronaux.

– **Sénateur de Seine-et-Marne de 1952 à 1958.** Les relations d'André Boutemy dans le monde politique servent ses desseins et son influence ne cesse de croître. Il se présente aux élections du 18 mai 1952 au Conseil de la République, en Seine-et-Marne où il possède une résidence. Il figure parmi les élus de la liste d'Union des Républicains de Seine-et-Marne, qui remportent les trois sièges à pourvoir. Membre du groupe du Centre Républicain d'Action Rurale et Sociale, il siège à la Commission des finances.

– **Ministre de la Santé publique et de la Population du 8 janvier au 9 février 1953**

– **Au début de l'année 1953, il est nommé, dans le cabinet René Mayer, ministre de la Santé Publique et de la Population.** Sa présence au gouvernement suscite alors des controverses passionnées, alimentées tant par son rôle sous l'Occupation, que par ses fonctions de conseiller politique du président du CNPF. La présentation du budget de son ministère à l'Assemblée Nationale donne lieu à de tels incidents qu'il préfère démissionner.

– **Président de la Commission de contrôle de l'emploi des crédits de la défense nationale**

– **Il représenta la France à l'Assemblée parlementaire européenne en 1957.**

– **Il sera élu Président de la Commission agricole de l'Organisation européenne.**

– **Représentant de la France à l'Assemblée du Marché commun du Pool Charbon-Acier en avril 1957.**

– **Il sera réélu sénateur en 1958**

– **Il mourut à son domicile le 14 juillet 1959 à Combs-la-Ville (Seine-et-Oise).**

– **Son éloge funèbre sera prononcé au sénat le 21 Juillet 1959 par M. Gaston Monnerville.**

Rien ne pouvait affranchir Boutemy de sa responsabilité dans la tuerie de Montchal. Son supérieur le sinistre Darnand et l'intendant de police Cussonac seront condamnés à mort et fusillés. André Boutemy lui, passera au travers de l'épuration, 4 mois de prison, une révocation vite levée et une fulgurante ascension dans le monde politico-financier. L'anticommunisme, de solides amitiés et de hautes relations politiques permettront à cet ambitieux serviteur du régime de collaboration de devenir comme le titre l'historien Jean Garrigues « une éminence grise de la 4^e République », organisateur en coulisses et acteur d'un système politique bien peu reluisant où perdurent des zones d'ombres.

